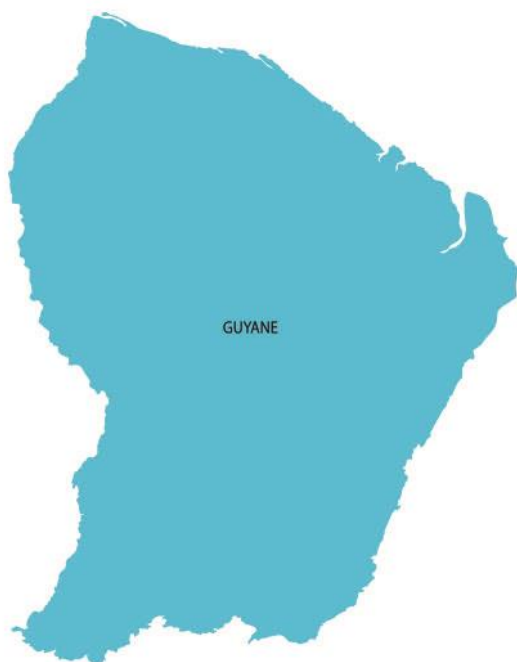




POUR QUE L'ILLETTRISME RECULE

KIT PRATIQUE

GUYANE



Pourquoi et comment lier
compétences de base et
citoyenneté
dans les actions de lutte
contre l'illettrisme ?

Faire connaître les réussites pour que l'illettrisme recule



Chaque jour en France, des centaines de milliers d'hommes et de femmes qui ont pourtant été scolarisés dans notre pays ne parviennent pas à faire face, seuls, à des situations très simples de la vie quotidienne parce qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment la lecture, l'écriture et le calcul.

Pour qu'ils puissent sortir de l'illettrisme il faut mobiliser des moyens très éclatés et impliquer des décideurs et acteurs aux sensibilités et responsabilités très différentes qui acceptent de se réunir pour agir ensemble.

Grâce à cette méthode de travail, économe de moyens, exigeante et pragmatique, l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme et tous ses partenaires engagés dans la même dynamique ont permis à plusieurs centaines de milliers d'adultes de réacquérir les bases indispensables qu'ils n'ont pas suffisamment consolidées à l'école.

3 100 000 adultes étaient confrontés à l'illettrisme en 2006. Ils étaient 2 500 000 en 2012 et les efforts se poursuivent.

Ces résultats ont été obtenus parce que l'ANLCI rassemble avec une grande neutralité et par-delà les différences de toute nature : pouvoirs publics nationaux, conseils régionaux, collectivités locales, associations, entreprises, syndicats, bénévoles et salariés. Malgré les bonnes raisons qu'ils pourraient avoir de ne pas s'entendre sur d'autres sujets, ils acceptent de se réunir pour agir et de faire l'impasse sur tout ce qui les sépare pour trouver des solutions concrètes aux besoins des personnes en situation d'illettrisme dans le monde du travail, dans la société toute entière, que ce soit dans les zones rurales ou urbaines et cela, à tous les âges de la vie.

Déclinée au niveau national et régional, cette méthode de travail centrée sur le problème à résoudre et les personnes qui y sont confrontées, fédère les partenaires de la société civile aux côtés des porteurs des politiques publiques. Elle a permis que la lutte contre l'illettrisme soit déclarée Grande cause nationale en 2013 et que la mobilisation ne faiblisse pas pour mobiliser tous les moyens disponibles vers ceux qui en ont le plus besoin et continuer ensemble à faire reculer l'illettrisme. Mais beaucoup reste à faire.

Pour que les solutions proposées aux personnes soient plus nombreuses et de meilleure qualité, l'ANLCI met à disposition de ceux qui agissent des repères simples, des outils et des guides de bonnes pratiques pour qu'ils n'aient pas à réinventer ce qui existe déjà. Parce qu'elles sont mieux connues et mieux diffusées, les solutions qui ont fait leur preuve deviennent la source de recommandations pour agir plus fortement et plus efficacement. Cette méthode de travail accélère la mise en place de réponses nouvelles contre l'illettrisme et joue un rôle très important dans la démultiplication des solutions proposées aux personnes.

De septembre 2015 à décembre 2016, avec l'aide du Fonds Social Européen, l'ANLCI a déployé localement son programme national de diffusion des bonnes pratiques, le Forum permanent des pratiques, avec un objectif majeur : identifier et mutualiser les bonnes pratiques, expliquer les facteurs de réussite et les freins pour mettre à disposition des acteurs et des partenaires des outils simples, concrets et efficaces.

Pour couvrir la palette des nombreuses solutions contre l'illettrisme proposées à tous les âges, le travail a été réparti entre toutes les régions. Plus de 300 acteurs locaux, « initiateurs de solutions » ont pris part à cette démarche. Ils ont été invités dans le cadre d'un atelier régional accompagné par un expert missionné par l'ANLCI à décrire leur méthode, les conditions de réussite, les écueils à éviter. Tout cela dans le but d'aider ceux qui souhaitent agir contre l'illettrisme à le faire vite et mieux. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Le Kit pratique que nous avons le plaisir de vous remettre aujourd'hui est le résultat de leur travail. C'est aussi la traduction concrète de la conception que nous nous faisons de l'action publique pour que chacun maîtrise pleinement la lecture, l'écriture et les compétences de base : réunir pour mieux agir.

Hervé Fernandez

Directeur de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI)

UN CYCLE DE DIFFUSION DES PRATIQUES EN 4 ETAPES

Etape 1

Identifier les bonnes pratiques locales.

Il s'agit de recenser les solutions qui ont fait leurs preuves localement pour résoudre le problème de l'illettrisme.

Etape 2

Rédiger des guides pour agir (2^{ème} semestre 2016).

Les acteurs engagés localement sont invités à participer à un atelier organisé par l'ANLCI. Ils y décrivent leurs solutions, leur méthode de prise en charge de l'illettrisme, listent les conditions de réussite, détaillent les méthodes pédagogiques, les écueils à éviter... À partir de ces éléments, l'expert accompagnateur missionné par l'ANLCI rédige un guide pratique, conçu comme un mode d'emploi pour agir.

Etape 3

Partager les bonnes pratiques dans chaque région

(décembre 2016 – juin 2017). Une rencontre régionale est organisée pour donner une plus grande lisibilité à ces travaux, les diffuser, améliorer le service rendu aux personnes, renforcer le réseau des intervenants de la lutte contre l'illettrisme sur le territoire régional.

Etape 4

Diffuser largement les bonnes pratiques et des guides pour agir (2017).

Une plateforme en ligne est mise en place par l'ANLCI, véritable « banque » des bonnes pratiques, d'outils et des ressources mis à la disposition de tous ceux qui souhaitent agir contre l'illettrisme sans savoir comment s'y prendre. Fin 2017, un temps fort national de clôture, la « Cité des Pratiques », est organisé pour proposer des ateliers, des plénières et des actions qui facilitent la prise en main des guides pour agir.

POUR LA REGION GUYANE



Les acteurs engagés dans l'atelier régional

Laure Barnouin, Coordinatrice pédagogique de l'Association pour l'Education Cognitive et le Développement – AECD Guyane

Erika Bélanger, Coordinatrice pédagogique du Greta Ouest

Christelle Lepelletier, Chargée de mission du Contrat de ville de Kourou

Aurélie Michaut, Chargée de projet de Kaleda - Mission régionale "Alphabétisation et lutte contre l'illettrisme" de Guyane

Roberto Reddy, Animateur de Kaleda - Mission régionale "Alphabétisation et lutte contre l'illettrisme" de Guyane

Denis Souillard, Directeur du Centre de Ressources Politiques de la Ville de Guyane

Mama Yufon, Formateur de l'Alliance Française de Cayenne

Hendrick Sommer, Formateur de l'Institut de Formation de Saint Laurent - IFSL

Virginie Vallée, Directrice de l'Alliance Française de Cayenne

L'experte missionnée par l'ANLCI : Elise RENAUDIN, Association de la Fondation Etudiante pour la Ville – elise.renaudin@afev.org

La chargée de mission régionale ANLCI : Florence Foury, Kaleda - Mission régionale "Alphabétisation et lutte contre l'illettrisme" de Guyane - afasgm.florence@gmail.com

Le référent national ANLCI : Eric Nédélec, Coordonnateur national - eric.nedelec@anlci.fr

SOMMAIRE



Pourquoi et comment lier compétences de base et citoyenneté dans les actions de lutte contre l'illettrisme ? L'exemple de la Guyane

Introduction	5
1 L'interculturalité, un enjeu majeur	5
Dans ce contexte, comment vivre ensemble ?	6
Eclairages sur la notion de citoyenneté	6
2 Pourquoi lier compétences civiques et sociales aux formations aux savoirs de base ?	7
2.1 Définir les compétences civiques et sociales	7
2.2 L'expérience du programme de formation de base en Guyane	8
3 Présentation des activités	10
3.1 Faire émerger des propositions sur la vie de la cité	10
3.2 Organiser le dialogue entre et avec les habitants	16
4 Cartographier les compétences civiques et sociales	19
5 Recommandations	22
Recommandations en matière d'approche	23
Recommandations d'ordre méthodologique	23
6 Conclusion	25
7 Remerciements	27
8 Annexes	29
Annexe 1 : Présentation de la Guyane	28
Annexe 2 : Bibliographie sélective sur la citoyenneté et la lutte contre l'illettrisme	31
Annexe 3 : Retour d'expérimentations par les équipes du Centre ressources « Illettrisme »	32
Annexe 4 : Exemple d'animation d'atelier pour les conseils citoyens	35

Introduction générale

QUEL EST LE PROBLÈME À RÉSOUDRE ?

1

L'interculturalité, un enjeu majeur

Dans une société mondialisée, les échanges entre populations d'origines diverses sont de plus en plus communs. Cela pose un défi majeur car la compréhension des valeurs d'autrui n'est une faculté innée pour personne.

Extrait du Rapport mondial de l'UNESCO

« Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel »

C'est là une nouvelle compétence de base, tout aussi importante que la lecture, l'écriture ou la maîtrise du calcul : l'alphabétisme culturel, qui est devenu une clé de voûte du monde d'aujourd'hui, une ressource fondamentale pour mettre à profit les multiples formes que peut prendre l'éducation – depuis la famille et la tradition jusqu'aux médias, anciens ou nouveaux, et aux groupes et activités informels – ainsi qu'un outil indispensable pour surmonter le « choc des ignorances ».

Cette nouvelle compétence de base peut être considérée comme partie intégrante de la panoplie plus large de visions du monde, d'attitudes et de compétences que doivent acquérir les jeunes en vue de leur voyage tout au long de la vie.

(UNESCO, 2009)

La Guyane présente des caractéristiques de diversité de population remarquables qui font que l'interculturalité est une expérience vécue de manière quotidienne.



Dans ce contexte, comment vivre ensemble ?

La France dans son ensemble est une société plurielle, actuellement traversée par des mouvements de replis, constatés aussi dans d'autres pays industrialisés.

Le témoignage de la Guyane n'est donc pas une expérience singulière qui ne vaudrait que pour cette région. Au contraire, l'expérience guyanaise apporte un éclairage, des questionnements et des réponses, de nature à inspirer l'action menée dans d'autres territoires.



Eclairages sur la notion de citoyenneté

Lors de précédents travaux du réseau guyanais de lutte contre l'illettrisme, Claude Coquelle et Mireille Berbesson, auteurs de l'ouvrage « Les enjeux civiques des formations de base en Guyane »¹ définissent la citoyenneté de la manière suivante :



- **La citoyenneté est un droit.** « Le citoyen c'est celui que la loi reconnaît comme tel. De ce point de vue, elle est souvent synonyme de nationalité. »
- **La citoyenneté est un statut.** « C'est [...] la position sociale d'un individu telle qu'elle est reconnue par les autres. »
- **La citoyenneté est un acte.** Le citoyen se comporte de manière active et constructive par rapport à la cité.
- **La citoyenneté est une expérience.** Deux conditions, inégalement réparties entre les individus, permettent d'y accéder :
 - l'accès à la reconnaissance sociale : être « reconnu, approuvé et différencié par les autres. »
 - l'accès au pouvoir social : c'est dire la possibilité de l'individu « d'agir sur le monde social qui l'entoure. »

Dans une société démocratique, donner à tous l'accès aux savoirs de base : savoir lire, écrire, compter, c'est leur donner les moyens d'être libres et égaux en droits.

En Guyane, où de nombreuses personnes, en raison de leur histoire ou de leur arrivée récente sur le territoire, sont en difficulté notamment avec l'écrit ou la langue française, cet accès à la formation est un enjeu primordial.

« La citoyenneté ne se résume pas au droit de vote » par Aurélie Michaut, chargée de projet de Kaleda (mission régionale LCI de Guyane)

« Souvent l'exercice de la citoyenneté est confondu, voire réduit, au droit de vote. En Guyane, une part importante de la population n'est pas inscrite sur les listes électorales, soit par ignorance de leur droit, soit parce qu'elles n'ont pas la nationalité française.

Bien qu'il soit admis que le droit de vote est la contribution majeure dans l'exercice de la citoyenneté, d'après la Direction de l'information légale et administrative (DILA), "la citoyenneté ne se définit pas uniquement d'un point de vue juridique par la possession de la nationalité française et de ses droits civiques et politiques. Elle se définit aussi aujourd'hui comme une participation à la vie de la cité." *

Dès lors, si l'exercice de la citoyenneté ne se résume pas au droit de vote, on acte que tout un chacun développe et déploie des compétences citoyennes, sociales et civiques dans les différentes situations de son quotidien qui lui permettent une réelle participation à la vie de la cité. »

* www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/citoyennete/definition/definir/quels-roles-citoyen-peut-il-jouer-societe.html

¹ Claude Coquelle et Mireille Berbesson, Les Enjeux civiques des formations de base, Ibis Rouge Editions, 2007

2

Pourquoi lier compétences civiques et sociales aux formations aux savoirs de base ?

2.1 Définir les compétences civiques et sociales

Vivre ensemble c'est accepter la différence de l'autre afin de communiquer et d'échanger. C'est donc construire du lien entre les humains. Sans le vivre ensemble, pas de vie en société. S'il n'est pas pour chacun inné de comprendre la différence de l'autre, il devient nécessaire d'accompagner le renforcement des compétences civiques et sociales.

En 2006, le Parlement et le Conseil Européens proposent un cadre européen de référence des compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, qui apparaissent nécessaires à « *l'épanouissement et au développement personnel des individus, à leur inclusion sociale, à la citoyenneté active et à l'emploi.* »²

Le cadre de référence européen stipule aussi qu'une action renforcée doit être menée auprès des « groupes désavantagés ». Les personnes en situation d'illettrisme ou qui n'ont jamais été scolarisées sont donc particulièrement concernées par cette approche.

La compétence sociale

Elle renvoie aux compétences nécessaires à l'individu pour participer à la vie sociale et professionnelle. Dans cette perspective, la capacité de l'individu à adapter son « code » de conduite et ses usages en fonction de la situation dans laquelle il évolue est essentielle.

La compétence civique

Elle renvoie à la connaissance des notions et des structures sociales et politiques promues par l'Europe (démocratie, justice, égalité, citoyenneté et droits civils) qui sont indispensables à l'individu pour participer activement à la vie démocratique.

« La compétence sociale renvoie aux compétences personnelles, interpersonnelles et interculturelles ainsi qu'à toutes les formes de comportement d'un individu pour participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle.

*Elle correspond au bien-être personnel et collectif. La compréhension des codes de conduite et des usages des différents environnements dans lesquels l'individu évolue est essentielle. Par ses compétences civiques, notamment sa connaissance des notions et structures sociales et politiques (démocratie, justice, égalité, citoyenneté et droits civils), un individu peut assurer une participation civique active et démocratique.*³ »

² Recommandation 2006/962/CE du Parlement et du Conseil Européens, du 18 décembre 2006, sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie [Journal officiel L 394 du 30.12.2006]. <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV%3Ac11090>

³ Ibid.

2.2 L'expérience du programme de formation de base en Guyane

Depuis 1996, le réseau guyanais pour l'alphabétisation et la lutte contre l'illettrisme qui regroupe des partenaires institutionnels et des organismes de formation, a choisi de **promouvoir une approche interculturelle dans les formations de base**. Cette approche interculturelle se veut respectueuse des valeurs, des croyances et des représentations dont sont porteurs les bénéficiaires des formations. Elle reconnaît aussi à chacun des connaissances, des compétences et des savoir-faire qui constituent un potentiel d'apprentissage et une source d'enrichissement entre les apprenants.

Au fil des années, en déployant cette approche interculturelle, le réseau guyanais a expérimenté la démarche de l'éducation pour le développement durable, promue par l'UNESCO. Cette approche propose d'organiser les contenus de formation en lien avec des thèmes touchant aux problématiques sociales, économiques et environnementales rencontrées dans la vie quotidienne. Cette façon de travailler répond aussi au besoin exprimé par les personnes en formation de base de **lier vie quotidienne et apprentissages**. Ce faisant, tout comme la santé, la scolarisation, le logement ou l'emploi, le vivre ensemble et la compréhension de l'organisation politique et institutionnelle se sont imposés comme deux des thèmes principaux abordés en formation.

Travailler sur des problématiques et des compétences sociales et civiques dans une démarche interculturelle permet de :

Donner du sens à la formation

Appuyer l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences sur les savoirs et savoir-faire des personnes en formation, en référence à des situations et des problématiques de la vie quotidienne, leur permet de mieux s'investir et de donner du sens aux situations d'apprentissage ainsi contextualisées.

Prendre ses marques en formation

Pour des personnes qui n'ont jamais ou très peu vécu des situations d'apprentissage en groupe formel et ne sont pas habituées à interagir dans un cadre institutionnel, c'est un moyen d'intégrer les règles du travail collectif en formation.

Témoignage d'un formateur : « *Au début de la formation linguistique, j'ai eu des difficultés avec ce groupe car ils se coupaient sans cesse la parole et ils ne savaient pas organiser leur temps. La discussion sur le vivre ensemble a été un moyen de dépasser ces problèmes.* »

S'ouvrir à l'autre

Du point de vue des formateurs, il est clair que la pluriculturalité rencontrée dans les groupes en formation de base est de nature à favoriser le dialogue et les échanges concrets de savoir et de savoir-faire. Ces échanges se prolongent le plus souvent dans la vie quotidienne avec les voisins, l'entourage. En effet les échanges en formation permettent souvent aux participants de percevoir leurs points communs et leurs différences de façon positive.

Le travail mené pour développer les compétences civiques donne aux personnes qui, outre leurs difficultés linguistiques, doivent affronter des situations sociales peu favorisées, des informations et des compétences de communication qui facilitent leur vie quotidienne.

Par exemple : En abordant la question des compétences de la commune, beaucoup de personnes découvrent que la gestion des déchets est une compétence de la communauté d'agglomération et non de la commune. Ils savent ensuite identifier les bons interlocuteurs.

Être légitimé comme acteur de son territoire

Les apprenants peuvent se mettre des barrières parce qu'ils ne se sentent pas légitimes à donner leur avis ou à participer à la vie publique. Le travail pédagogique qui conduit à la mise en forme et à l'expression d'opinions ou d'avis argumentés au sein du groupe, par la valorisation des connaissances de chacun, l'apport d'informations, l'ouverture sur d'autres réalités, permet de consolider la confiance en soi et de mettre en lumière leurs capacités. Par cette reconnaissance de leur pouvoir d'agir, ils se sentent plus légitimes à faire des propositions et à mener des actions dans leur environnement quotidien.

Témoignage d'un formateur : *« Le fait est que les gens ignorent qu'ils ont le droit de s'impliquer dans la vie citoyenne. Ce qui bloque l'engagement des personnes dans la vie de la commune, c'est l'ignorance... en plus de la barrière de la langue qui freine le pouvoir de s'engager. »*



3

Présentation des activités

L'équipe de Kaleda puis les formateurs du réseau ont expérimenté des activités incluses dans les formations de base, axées sur l'apprentissage et le développement des compétences sociales et civiques.

L'objectif de ces activités est de **sensibiliser les participants à leur cadre de vie en leur donnant des clés de compréhension de leur environnement urbain et en les poussant à une réflexion quant à l'avenir de leur ville.** Ces apprentissages coopératifs développent une dynamique de groupe, permettent de privilégier des situations de communication et encouragent la réflexion des habitants sur leur territoire d'habitation.

La finalité de ces activités est de conduire les participants à élaborer des propositions susceptibles d'améliorer la vie de la cité.



3.1 Faire émerger des propositions sur la vie de la cité

Les activités que nous présentons ici ont servi de base d'expérimentation pour les travaux menés par le groupe régional dans le cadre du Forum des pratiques. Ces activités ont été proposées à des personnes en cours de formation soit au sein de l'A.P.P. de Kourou soit dans les ateliers de formation de base du programme régional d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme.

Elles ont été imaginées et menées par Aurélie Michaut, chargée de projet de Kaleda puis expérimentées et retravaillées par Mama Yufon, formateur de l'Alliance Française de Cayenne et par Hendrick Sommer, formateur de l'Institut de Formation de Saint Laurent du Maroni.



MODULE 1

Intitulé du module :
Imagine Kourou demain

Nombre d'heures :
42 heures et un temps de restitution

Rythme :
6 h, un jour par semaine pendant 7 semaines

Participants :
Dans l'Atelier de Pédagogie Personnalisée, tout public, niveau A1 minimum à l'oral*.

Finalités :
L'objectif final est de permettre aux apprenants d'imaginer la ville de Kourou dans la prochaine décennie. Une analyse, l'apport d'outils de réflexion sur 3 villes différentes vont aider les stagiaires à envisager leur ville actuelle avec un regard citoyen.

ETAPES	CONTENU
1 Donner des outils de compréhension de la structuration urbaine séances 1 et 2	Présentation du projet. Présentation et repérage des villes qui serviront à l'étude. Différenciation ville et village. Présentation des villes de Bordeaux, Los Angeles et Kourou avec mise en évidence de l'impact de l'ancienneté des villes sur les paysages urbains, sur leur organisation et sur la vie en ville. Approche de l'histoire de Kourou.
2 Travail sur les villes d'origine des stagiaires séances 3 et 4	Présentation et utilisation des moteurs de recherche (Encarta, Mozilla, Internet explorer) et du logiciel Word. Travail de recherche individuelle des apprenants afin de préparer une présentation de leur ville d'origine (trier et ordonner les informations).
3 Imagine Kourou demain séances 5, 6 et 7	Chaque apprenant fait un exposé pour présenter sa ville natale. Réflexion collective sur chaque ville : points négatifs et points positifs. Réflexion sur le développement urbain de chacune de ces villes.
4 Restitution du travail	Travail de réflexion sur Kourou demain : imaginer le développement de la ville, ajouter des équipements, des espaces urbains. Utilisation du logiciel PowerPoint pour préparer une présentation des travaux.

* : cf. cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

MODULE 2

Intitulé du module :
Améliore ton cadre de vie !

Nombre d'heures :
36 heures / 12 séances de 3 heures

Rythme :
1 séance par semaine

Participants :
Dans le cadre de l'unité de formation de base en milieu de travail, des demandeurs d'emploi de niveau A3 à B1 oral et écrit*.

Finalités :
Travailler les compétences clés en abordant la connaissance de la ville.
Chaque étape donne lieu à une production.

ETAPES	CONTENU
<p>1</p> <p>Du village à la ville 4 séances de 3 heures</p>	<p>Durant cette phase, les stagiaires vont découvrir la localisation, l'histoire des villes de Bordeaux, Los Angeles et Kourou. Un travail plus spécifique est mené sur le plan de ces villes (mesures de longueur, de surface, notion d'échelle). La production finale est une réalisation comparative en 2D de ces villes (surfaces) et une comparaison du type d'habitat (3D).</p>
<p>2</p> <p>Les acteurs de la ville 4 séances de 3 heures</p>	<p>Les stagiaires de ce groupe travaillent sur la notion de ville, les fonctions et les acteurs d'une ville. Un regard plus précis est porté sur la ville de Kourou. La production finale est, pour chaque stagiaire, une interview d'un acteur de la ville de Kourou sur le thème « <i>Kourou aujourd'hui et Kourou demain</i> ».</p>
<p>3</p> <p>Améliore ton cadre de vie ! 4 séances de 3 heures</p>	<p>Les stagiaires de ce groupe travaillent sur la ville et ses fonctions, ainsi que sur l'évolution de la ville de Kourou. Un travail plus approfondi est mené sur la notion d'espace privé et d'espace public sous les angles juridique et social. La production finale est une proposition d'aménagement d'un espace public de la ville de Kourou en 2040, sous la forme d'un montage photo (avec le logiciel Publisher).</p>

* : cf. cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

MODULE 3

Intitulé du module :
Le conseil municipal

Nombre d'heures :
21 heures / 7 séances de 3 heures

Rythme :
1 séance par semaine

Participants :
Bénéficiaires du RSA en formation dans un atelier de formation de base.
Niveau de A3 à B1 oral et écrit*.

Finalités :
Comprendre le fonctionnement d'une commune et connaître les compétences et l'organisation d'une municipalité.

ETAPES	CONTENU
1 Connaître sa ville 2 séances de 3 heures	Durant cette phase, les stagiaires ont travaillé sur l'histoire de Kourou et de son développement. Ils ont également étudié le plan urbain, la répartition des quartiers, de l'habitat.
2 Connaître l'organisation territoriale française 2 séances de 3 heures	Les stagiaires se sont informés sur l'organisation territoriale de la France (Etat, région, département, communes, communautés de commune ou d'agglomération) et son organisation politique. Un focus a été fait sur les élections municipales, l'élection du maire, le conseil municipal et les domaines de compétences des communes.
3 Mets-toi dans la peau d'un conseiller municipal ! 3 séances de 3 heures	Sur la base d'un jeu de rôle et d'une mise en situation, les stagiaires ont approfondi le fonctionnement d'un conseil municipal et quelques domaines de compétences des communes. Puis ils ont écrit une saynète retraçant une délibération d'un conseil municipal. Chaque stagiaire a endossé le rôle de conseiller et a défendu un projet qui lui tenait à cœur puis a soutenu un débat sur son projet. Ce travail a été filmé.

* : cf. cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

MODULE 4

Intitulé du module :
Qu'est-ce que vivre ensemble ?

Nombre d'heures :
1 séance de 3 heures

Participants :
Personnes en formation linguistique.
Niveau de A1 à A3 oral*.

Finalités :
Faire réfléchir et ouvrir une discussion sur le vivre ensemble en essayant d'en faire une définition.

CONTENU

Organisation d'une discussion sur le vivre ensemble en partant d'un travail type « métaplan » par la classification de « cartes » sur lesquelles sont mentionnées des situations de vie quotidienne. Par exemple : fleurir son balcon, sortir sa poubelle le bon jour, manger avec ses voisins, écouter de la musique très fort etc.

Un ensemble de cartes est proposé à chaque participant, qui choisit de les retenir ou non afin d'exprimer son point de vue sur le vivre ensemble.

Ces cartes peuvent être organisées en 4 sous-ensembles :

1	La vie privée (au sein de la famille). Exemple : vivre ensemble, c'est faire des repas de famille.
2	Le rapport avec le voisinage. Exemple : vivre ensemble, c'est supporter le bruit que font les voisins.
3	Les règles de vie commune. Exemple : vivre ensemble, c'est ne pas jeter ses papiers dans la rue.
4	Le dialogue et la participation. Exemple : vivre ensemble, c'est aller à la maison de quartier.

Les cartes sélectionnées par les apprenants sont ensuite mises en discussion, à partir des points de convergence et des points de différence. Chacun est invité à illustrer de son point de vue le positionnement qu'il retient.

Ensuite une liste de thématiques de formations dans le champ du vivre ensemble est proposée, permettant de situer du point de vue des apprenants leurs demandes en matière de formation.

* : cf. cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Récit de formateur

« Nous avons abordé la question des droits et des devoirs, dans le logement, dans le quartier. Nous abordons la question du voisinage et de la ville : on aborde la notion des espaces publics, ce qu'implique "habiter en ville". Nous avons visité une maison de quartier : ils ne savaient pas qu'ils y avaient accès.



Ensuite, nous avons choisi quelques actions que les habitants pourraient mettre en place pour améliorer leur quartier : par exemple, des « mayouri »⁴ pour nettoyer le quartier, organiser des rassemblements dans les espaces publics pour parler des problèmes des quartiers. Une dame a proposé d'utiliser l'arbre à palabres pour résoudre les soucis. Ils ont partagé leurs expériences de citoyenneté de leurs pays d'origine.

Nous avons ensuite travaillé sur l'histoire de la commune, l'architecture, les services de proximité et les espaces de loisirs. Chacun a identifié dans son quartier, sur leur parcours entre leur logement et l'organisme de formation, des services de proximité et de loisirs. Cela m'a permis d'aborder la question des institutions, des administrations pour comprendre les services publics et les compétences de chaque administration. Certains connaissaient déjà : ils suivent l'actualité et sont informés sur le rôle de la mairie... Ils ont apporté beaucoup d'informations eux-mêmes.

J'ai organisé un rallye dans Cayenne où ils devaient trouver les différentes administrations, les fonctions... Cela nous a permis de travailler la géographie et la lecture de plan.

Puis nous avons travaillé sur une production écrite sur le thème : comment rendre ma ville ou mon quartier idéal, quelles propositions ? Ils ont été très créatifs avec par exemple l'implantation d'un tramway. Ce qui était intéressant, c'est que là encore ils sont partis de leurs expériences, de leurs voyages, pour proposer des actions. Ils ont également proposé d'aménager davantage d'espaces publics dans les quartiers, avec des aires de jeux pour les enfants. Ils ont souligné également le manque d'infrastructures sportives et le fait que certaines maisons de quartier sont à l'abandon : ils souhaiteraient qu'elles soient plus actives et qu'elles proposent plus d'activités pour que les habitants s'impliquent davantage. »



⁴ Mot d'origine amérindienne désignant une opération d'entraide

3.2 Organiser le dialogue entre et avec les habitants

En 2014, dans le cadre de l'écriture des projets de territoire, le centre ressources "Politique de la Ville" a proposé à l'équipe de Kaleda, alors centre régional de ressources "illettrisme", de mener des activités permettant de recueillir la parole des habitants.

L'équipe de Kaleda a proposé un atelier intitulé « **Paroles de citoyens** » à des personnes formées aux savoirs de base et issues des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération. Quatre groupes d'une quinzaine de personnes ont été constitués, un groupe par commune.



L'objectif des ateliers était d'amener les participants à mobiliser les savoirs de base (lecture, écriture, calcul) et les acquis en français tout en leur permettant d'accéder à des informations sur les thèmes de l'amélioration du cadre de vie, de la mobilité et des transports, d'entraîner leurs compétences sociales et civiques et la compétence « apprendre à vivre ensemble », dans un cadre favorable aux échanges.

Les ateliers proposaient aux stagiaires des activités concrètes en lien avec leur vie quotidienne et leur environnement urbain afin d'instaurer des moments d'échanges et de partage au sein de chaque groupe. Pour chaque thématique abordée (aménagement urbains, mobilité, cadre de vie, vie économique et sociale, sécurité...), l'animateur exposait une définition ainsi que du vocabulaire, puis présentait systématiquement des initiatives menées dans d'autres villes ou pays afin d'alimenter les discussions.

Ainsi, les échanges ont été riches et les débats parfois mouvementés. Les différents sujets abordés ont donné lieu à des débats intenses puisqu'en lien direct avec le quotidien.



Les propositions élaborées ont été présentées par les participants eux-mêmes lors d'une rencontre des quatre groupes à laquelle avait été conviée l'équipe du C.R.P.V. et les chefs de projets de contrat de ville ainsi que les élus des municipalités.

Suite à cette présentation, le contrat de ville de Cayenne a sollicité l'équipe du Centre de Ressources « Illettrisme » pour un accompagnement dans l'animation de conseils de quartier appelés à se transformer en conseils citoyens, créés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014.



L'objectif de ces réunions était de recueillir les avis et les propositions des habitants pour la rédaction du contrat de ville. En conformité avec le cadre de référence national, la mise en place des premiers conseils citoyens à Cayenne s'est appuyée sur les pratiques déjà existantes pour créer un espace qui :

- **favorise l'expression des participants et des usagers dans toute leur diversité ;**
- **permette d'intégrer le citoyen à l'élaboration du contrat de ville, et ce sur l'ensemble des volets ;**
- **stimule et encourage les initiatives des habitants.**

La mission du Centre de Ressources était d'apporter un appui pédagogique à l'animation des conseils citoyens.

Il est à noter qu'il s'agit ici d'une intervention ponctuelle, qui vise à expérimenter de nouvelles façons d'animer les réunions pour permettre un meilleur dialogue entre et avec les habitants.

La méthode retenue a consisté à établir un diagnostic de quartier et à recueillir des priorités d'action qui puissent être intégrées dans le contrat de ville et ce, sur différentes thématiques : sécurité, propreté, environnement et espaces verts, vivre ensemble, habitat, logement, commerces, activités et animations. L'équipe du centre de ressources a proposé le déroulement suivant :

La durée d'un conseil citoyen étant de trois heures, le plan d'animation de la réunion comprend trois parties d'une heure chacune :

Carte d'identité du quartier

- Cette première phase est l'occasion d'un diagnostic du quartier. Chaque thématique a fait l'objet d'une réflexion individuelle quant aux points forts et aux points faibles. Sur le modèle de l'animation méta-plan, l'ensemble de ces réflexions écrites sur des post-it et collés sur un panneau, a constitué le diagnostic.

Ateliers de réflexion par thèmes

- A partir du diagnostic, trois des cinq thèmes de débat étaient choisis et trois groupes étaient constitués. Un animateur se chargeait de susciter et d'organiser la réflexion à l'aide de supports et un rapporteur prenait note. Chaque groupe devait dégager des propositions d'actions en lien avec la thématique choisie.

Restitution

- Pour que chacun puisse échanger sur les thématiques et valider les propositions, un temps de restitution était organisé à la fin, en collectif.



Les enseignements de ces deux expériences démontrent qu'il y a un réel intérêt des habitants mobilisés lors de ces ateliers à donner leur avis sur la vie de leur ville

Cependant, ceux-ci se font peu d'illusions sur la portée réelle de leurs propositions, eu égard à leurs difficultés en communication écrite et orale et leur faible niveau de formation

Il y a donc un intérêt important à lier apprentissage aux savoirs de base et développement des compétences sociales et civiques.

Comme le fait remarquer l'équipe du Centre de Ressources « Illettrisme » :

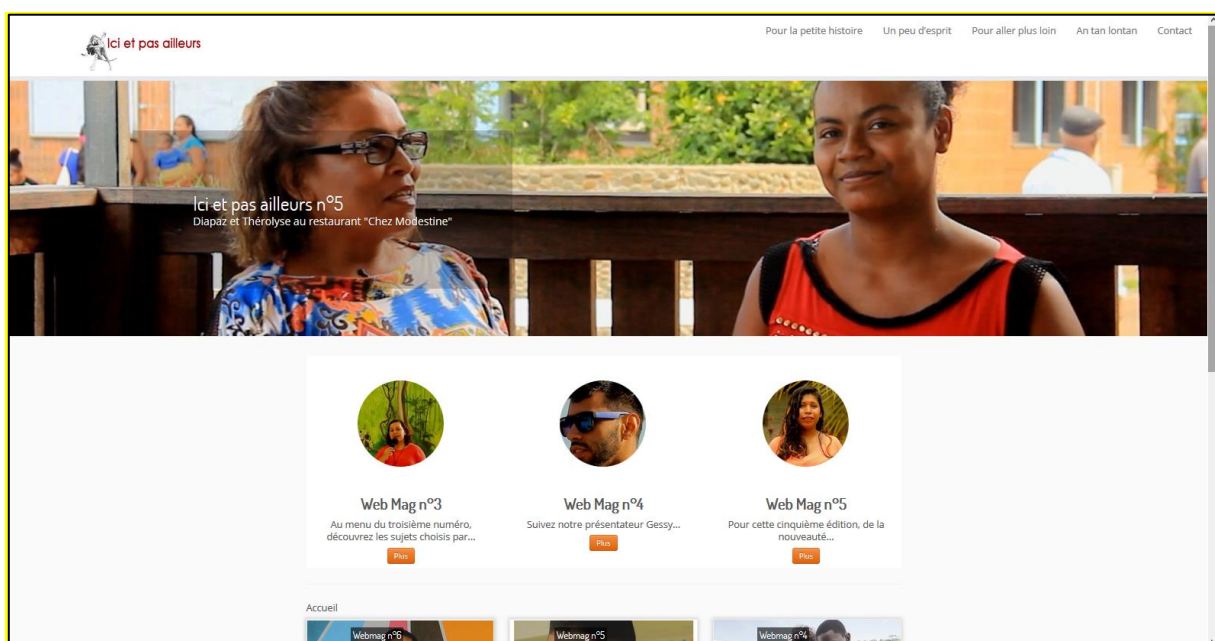
« Revendiquer une participation citoyenne nécessite du temps et oblige à adopter une véritable posture d'écoute. Pour écouter, il faut au préalable être convaincu de la légitimité de la parole d'un habitant, quel que soit son statut social et son niveau d'étude. »



Focus sur une action innovante : Webmagazine « Ici et pas ailleurs »

Le Webmagazine « ici et pas ailleurs » est une initiative de l'équipe du Centre de Ressources « Illettrisme ». Cette activité propose aux participants de traiter de façon journalistique des sujets dont ils veulent parler. Les participants choisissent leurs sujets en fonction de leurs centres d'intérêt et en fonction de l'écho qu'ils peuvent susciter auprès des spectateurs. Ainsi, ils diffusent des messages concernant le vivre ensemble, le bien-être collectif, la découverte des autres et ils mettent en valeur des initiatives qui leur semblent utiles à la collectivité.

www.icipasailleurs-guyane.info



4

Cartographier les compétences civiques et sociales

Dans le cadre du Forum Permanent des Pratiques, un groupe régional a été constitué, réunissant les formateurs ayant expérimenté les séquences de formation ou d'animation décrites ci-dessus et les acteurs de la Politique de la Ville.

Les travaux du groupe se sont orientés vers la création de cartes des compétences sociales et civiques.



Pourquoi réaliser des cartes de compétences ?

L'objectif de ces cartes est de présenter de façon schématique l'ensemble des compétences activées dans ces séquences pédagogiques et de visualiser leurs interactions.

La première démarche a été d'analyser et de formaliser les séquences pédagogiques, puis d'identifier des grands domaines thématiques revenant régulièrement dans les activités menées.

En Guyane, ces cartes serviront de supports à des formations de formateurs et à des réflexions avec les équipes des contrats de ville. Ce travail a été pensé comme une première étape vers la construction d'un référentiel des compétences clés en situation sociale et civique qui viendrait compléter le référentiel des compétences clés en situation professionnelle déjà existant.

4.1 La carte des compétences sociales et civiques

Dans un premier temps, le groupe a déterminé cinq grands domaines de compétences :

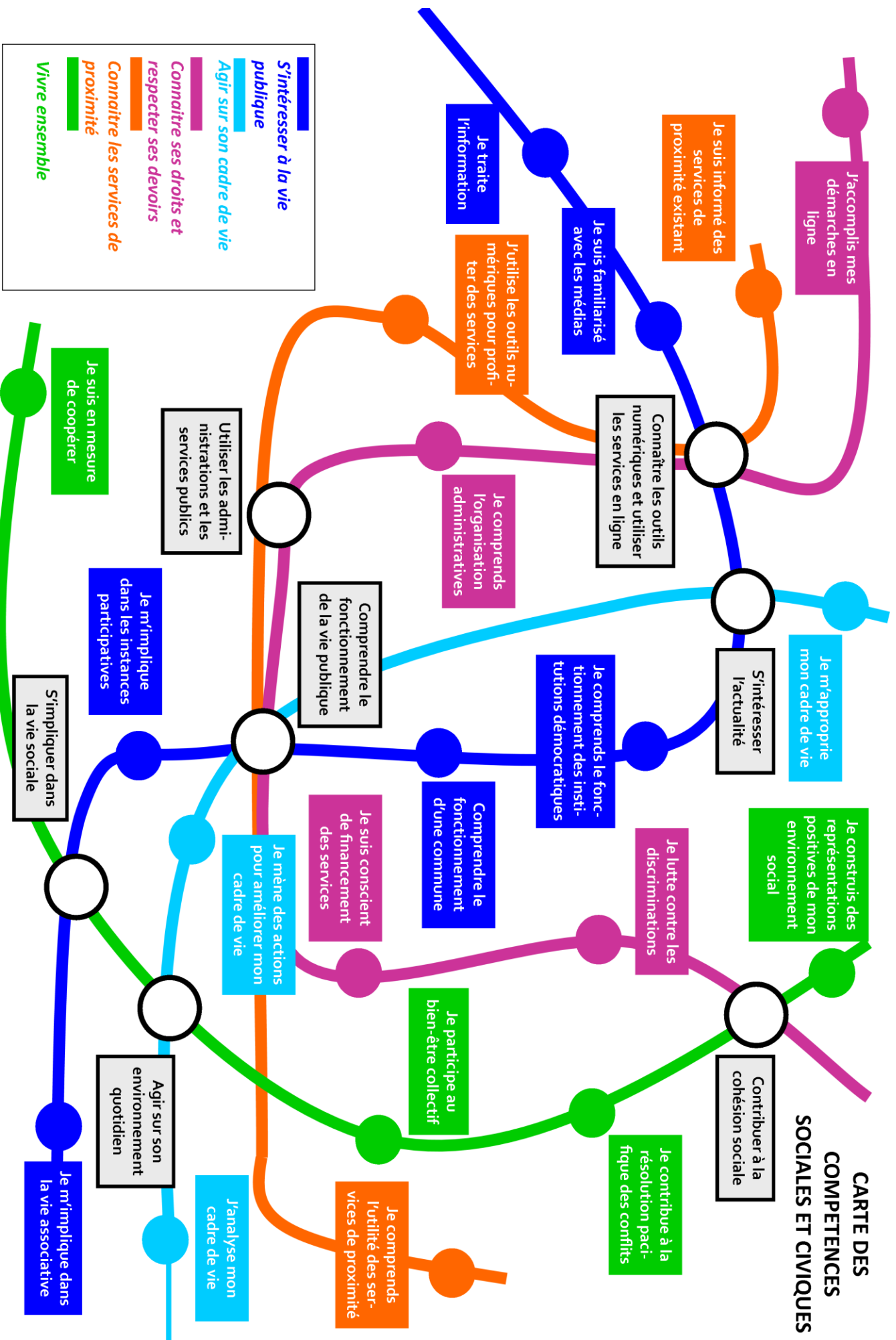
- 1 S'intéresser à la vie publique
- 2 Agir sur son cadre de vie
- 3 Vivre ensemble
- 4 Connaître et utiliser les services à disposition
- 5 Accéder à ses droits et respecter ses devoirs

Le groupe a choisi de schématiser les compétences sous forme d'un plan de métro. Sur la carte ci-après, cinq lignes représentent ces cinq domaines. Au croisement de plusieurs lignes, des stations (nœuds ferroviaires) dégagent sept grandes compétences qui concernent plusieurs domaines :

- s'intéresser à l'actualité ;
- utiliser les outils numériques et les services en ligne ;
- contribuer à la cohésion sociale ;
- comprendre le fonctionnement de la vie publique ;
- utiliser les administrations et les services publics ;
- s'impliquer dans la vie sociale ;
- agir sur son environnement quotidien.

Les stations sur chacune des lignes correspondent à 20 compétences sociales et civiques.

CARTE DES COMPETENCES SOCIALES ET CIVIQUES



4.2 La carte des compétences de base mobilisées dans l'exercice des compétences sociales et civiques

Pour visualiser le lien entre l'apprentissage des compétences de base et le développement des compétences sociales et civiques, le groupe a conçu une deuxième carte.

Pour simplifier la lecture, il a été décidé de créer une ligne bleue foncée « savoirs de base » regroupant toutes les compétences de lecture, d'écriture et de calcul.

Au fil du travail, le groupe a constaté que la compétence de recherche, tri et traitement de l'information est constamment mobilisée. Le choix a été fait de la visualiser sous la forme de la ligne rouge.

Ces deux lignes regroupent les trois premiers domaines de compétences du cadre européen des compétences clés :

- 1 Communiquer dans sa langue maternelle
- 2 Communiquer en langues étrangères
- 3 Compétence mathématique

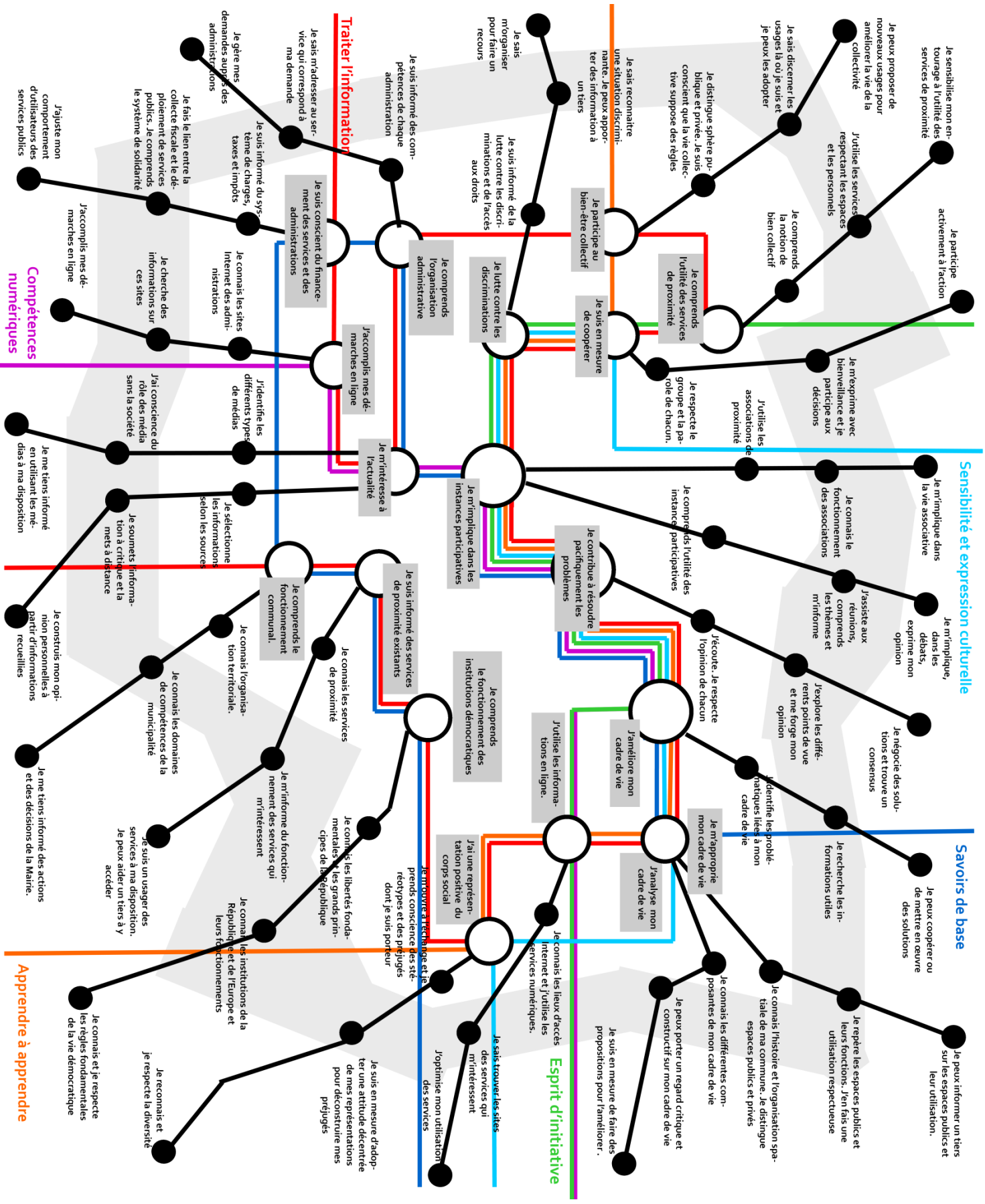
Deux ensembles de compétences du cadre de référence ont été inclus : **Sensibilité et expression culturelles** et **Esprit d'initiative et d'entreprise**. Ces deux domaines sont moins souvent cités mais ils sont apparus comme indispensables dans le contexte de travail guyanais. Comme le montre la carte, elles sont mobilisées dans l'exercice de 6 à 7 compétences.

De plus, les 20 compétences sociales et civiques présentes dans la première carte ont été déclinées en sous-compétences correspondant à 3 degrés de maîtrise : exploration, appropriation et transposition. Sur la carte, ces 3 degrés sont visualisés par le zonage gris allant de l'intérieur vers l'extérieur (zone blanche intérieure = exploration ; zone grise = appropriation ; zone blanche extérieure = transposition)

Trois compétences sociales et civiques – « **Je m'implique dans les instances participatives** », « **Je contribue à résoudre pacifiquement les problèmes** » et « **J'améliore mon cadre de vie** » mobilisent l'exercice de toutes les compétences clés.



La démarche permet de démontrer que les compétences sociales et civiques ont toute leur place dans l'apprentissage des compétences clés et de manière plus globale dans la formation pour adulte. Elles sont un fil rouge qui permet de mobiliser les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.



5

Recommandations



Recommandations en matière d'approche



Etre attentif aux apprenants en prenant en compte et en équilibrant les différences de valeurs et de représentations de modèles qui peuvent exister dans le groupe, entre les participants mais aussi entre le formateur et les participants.

Par exemple, le travail sur les compétences sociales et civiques nécessite de débattre et donc de formuler des avis et de donner des opinions argumentées.

Le formateur doit avoir en tête qu'une partie des apprenants est issue de pays non démocratiques, où donner son opinion en public ne va de soi. Il faudra donc qu'il veille aux éventuels blocages.



Faire confiance à la capacité apprenante des participants est un principe directeur qui apparaît dans toutes les actions menées dans le cadre des programmes guyanais.

Dans cette situation, le formateur est un médiateur qui travaille à partir du potentiel d'apprentissage des participants, de leur capacité à comprendre le monde et à se transformer, pour leur ouvrir la possibilité de bâtir des solutions satisfaisantes et de construire de nouveaux savoirs.

Les personnes ressentent cette confiance placée dans leurs aptitudes. C'est une façon de leur dire : « Vous avez de la valeur, vous êtes à votre place ici, vous pouvez apporter quelque chose ». Ainsi on valorise l'expression du potentiel de la personne, en l'amenant à développer son propre pouvoir de penser et d'action.



Privilégier une posture horizontale entre formateur et apprenants. Le savoir n'est pas transmis de manière verticale, chacun dans un groupe est expert tour à tour. L'apprentissage est coopératif.

C'est ce que Jean-Paul Hauteceur nomme « *les conditions d'un apprentissage égalitaire* ».



« Pour que ces échanges se mettent en place, qu'ils soient riches et porteurs de sens, il est nécessaire que le formateur favorise l'émergence chez les participants du sentiment de se trouver entre pairs, le formateur lui-même faisant partie du groupe »⁵.

⁵ Jean-Paul Hauteceur, Construire dans la diversité, Ibis Rouge Editions, 2007, p196



Privilégier un apprentissage par des mises en situation est l'approche privilégiée quelque soit les outils utilisés par les formateurs, en liant apprentissage du français et vie quotidienne.

Le point de départ est l'expérience des apprenants, sans qu'un jugement de valeur ne soit posé sur tel ou tel positionnement.

Les séances de formation aux savoirs de base peuvent intégrer des exercices de mise en situations permettant aux stagiaires de se mettre dans la peau d'un responsable de telle ou telle institution ou de faire des propositions pour améliorer leur cadre de vie.



Recommandations d'ordre méthodologique



Un préalable : former les animateurs à l'animation des temps d'échanges. Cela apparaît indispensable pour que le débat puisse avoir lieu dans de bonnes conditions et favorise l'émergence de propositions.

Dans le cas inverse, le débat peut devenir contre productif ou se résumer à l'expression des doléances de la part des habitants.



S'appuyer sur les expériences des participants est un moyen de concrétiser par l'exemple des thèmes larges et/ou abstraits tels que « le vivre ensemble » ou « le cadre de vie ».

Ainsi, le « vivre ensemble » est souvent abordé par le biais de la question des rapports de voisinage qui est utilisée comme point d'entrée dans la thématique pour l'élargir ensuite aux situations de la sphère publique. Partir de situations personnelles vécues par les participants peut être également un point d'accroche pour aborder les thèmes touchant à l'organisation institutionnelle et administrative. Par exemple, ce que l'on fait quand son enfant est malade peut déboucher sur le fonctionnement du système de sécurité sociale.

Témoignage d'un formateur :

« J'ai aussi travaillé sur les sources de financement pour les services publics car les gens pensent que tout est gratuit. Je leur ai raconté l'histoire de la Sécurité Sociale et ai expliqué que des gens se sont battus pour ça et que c'est grâce à cela qu'on a une partie du système d'aide. L'objectif était qu'ils prennent conscience du financement. »

Comme souligné plus haut, il est intéressant de tirer parti de l'expérience internationale des participants pour donner des exemples dans d'autres pays, d'autres cultures, de manière à ce que des propositions puissent émerger.

« Chez moi au Brésil, on laisse toutes les maisons ouvertes. Quand je suis arrivée en Guyane, je me suis rendue compte que tout le monde ferme la porte de son logement. Ma maison est la seule à être ouverte dans le quartier ».



La question de l'accès à l'emploi apparaît comme une thématique plus ou moins prioritaire selon les perspectives personnelles des participants, dans un contexte de taux de chômage particulièrement élevé, qui rend encore plus incertaines les perspectives de débouché professionnel.

Toutefois selon certains formateurs, la mise en perspective dans un parcours professionnel ou d'insertion dans une activité autre qu'un emploi (pour les seniors par exemple), facilite l'apprentissage des savoirs de base.

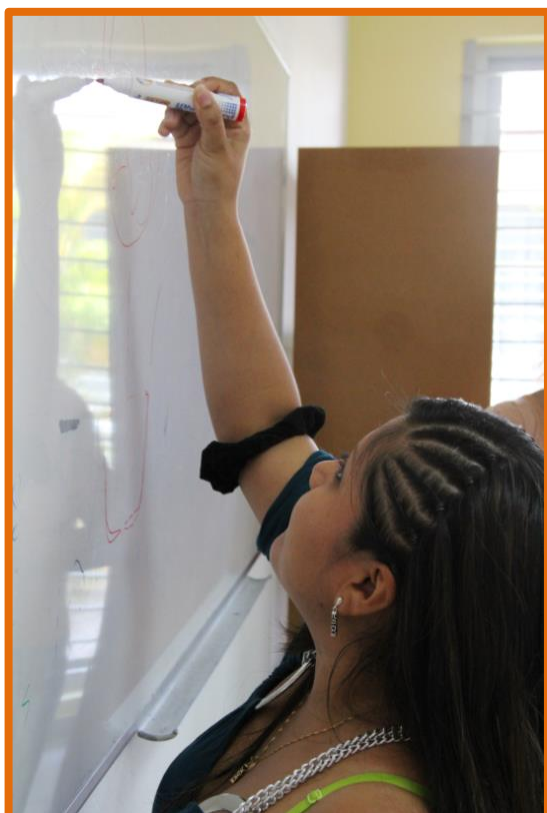
➤ **Elaborer des mises en situation ou des productions dans la vie civique et sociale** est un travail indispensable en fin de formation qui vise à mettre les participants en situation de transférer leurs compétences nouvellement acquises dans un contexte hors-formation.

Une restitution publique peut permettre de reconnaître l'intérêt de leurs réflexions, leur expertise d'usage et donc leur place d'acteurs dans la ville.

Cet exercice permet aux participants de reformuler et de transmettre les informations recueillies pendant le travail et de partager leurs réflexions.

Selon les objectifs de la séquence de formation, les participants peuvent inviter à la restitution des habitants de leur commune ou de leur quartier, ou des interlocuteurs institutionnels (chargés de mission ville, élus, représentants associatifs ou syndicaux, etc.)

Ces démarches ont pu aussi, ponctuellement, susciter l'envie de certains habitants de s'organiser entre eux pour faire aboutir leurs propositions. L'aboutissement de ce type de démarches, sans un engagement fort des institutions, apparaît toutefois difficile.



➤ **Dans le contexte de la Guyane, il apparaît nécessaire de s'appuyer sur les langues véhiculaires.**

En Guyane, le français n'est pas la langue majoritairement utilisée pour la vie quotidienne. C'est pour cela que les formateurs ou les animateurs ne doivent pas hésiter à donner les informations essentielles dans les langues d'usages des participants pour s'assurer de la bonne compréhension des consignes et des thématiques et garantir des échanges intéressants. Ceci n'exclut pas un travail de communication en français dans la suite des échanges.

« La première chose que j'ai faite est de communiquer dans leurs langues. Elles étaient réticentes à travailler sur la citoyenneté car elles ne voyaient pas le lien avec l'apprentissage du français. Il a fallu présenter des exemples pour qu'elles adhèrent au thème. »

► Pour les mêmes raisons il apparaît nécessaire de **penser les actions de formation dans la durée**, puisque que les personnes une fois formées, si elles n'ont pas la possibilité d'utiliser le français régulièrement, peuvent être amenées à perdre leurs acquis.

Témoignage d'un formateur :

« Le problème c'est le suivi de la formation après l'obtention de la certification en français. Les personnes vont ensuite en formation professionnelle puis en emploi et elles n'ont plus l'utilité du français. Pendant ce temps elles ne sont plus accompagnées dans l'apprentissage du français et quelques années plus tard on peut en retrouver certaines en formation de base, alors même que nous avons réussi à les faire progresser de manière importante. »

Des activités d'entretien des compétences, accessibles après la formation et tout au long de la vie, pourraient permettre de répondre à cette problématique. Elles pourraient prendre la forme d'activités de quartier, accessibles à tous et menées en français. Cela aurait aussi comme utilité de contribuer à maintenir le lien social. Seraient par exemple concernés en Guyane : les jeunes nouveaux diplômés, les salariés.



6

Conclusion

Donner du sens aux formations linguistiques, faciliter la vie quotidienne des apprenants, favoriser le dialogue entre des groupes culturels divers, favoriser l'insertion économique sont autant de défis qui se posent en Guyane comme dans d'autres territoires français.

L'intérêt du renforcement des compétences civiques et sociales dans les actions de lutte contre l'illettrisme

L'approche développée par les acteurs de la lutte contre l'illettrisme en Guyane démontre **l'utilité de développer en même temps la maîtrise des savoirs de base, de la langue française et des compétences civiques et sociales** tant dans le but de contribuer à la construction d'une cohésion sociale harmonieuse, que dans celui de permettre une insertion professionnelle et un meilleur accès à l'emploi.

Ce travail met en lumière l'intérêt de **penser le temps de formation, et notamment des formations de base, comme un moment privilégié pour travailler et développer les compétences sociales et civiques**. En effet l'exercice de ces compétences s'appuie sur la maîtrise de la communication orale et écrite, sur les capacités de traitement de l'information, sur la possibilité d'apprendre de sa propre expérience (apprendre à apprendre).


Le domaine des compétences sociales et civiques a donc toute sa place dans le référentiel des compétences clés.


Inscrire les actions en lien avec les politiques publiques de la ville

Au niveau national, 10% de la population vit dans des territoires en politique de la ville, le taux d'illettrisme dans ces territoires est, selon l'Observatoire national des zones urbaines sensibles, deux fois supérieur à la moyenne nationale. En Guyane, la moitié de la population vit dans un quartier en politique de la ville¹ et le pourcentage de personnes en grande difficulté de lecture est estimé à 40% de la population des 18 à 60 ans.

Les orientations prioritaires de l'action de l'Etat dans les territoires en politique de la ville reposent sur trois piliers :

 le développement économique et l'emploi

 la cohésion sociale

 le cadre de vie et le renouvellement urbain : en particulier, la loi² prévoit la mise en place d'un conseil citoyen dans chaque quartier politique de la ville, dans l'objectif de « favoriser l'émergence d'une parole libre des habitants ».

Le volet « participation des citoyens » des contrats de ville connaît parfois des difficultés effectives pour sa mise en œuvre. Difficultés parfois dues à la barrière de la langue et à la non-maîtrise des savoirs de base qui freinent la participation de certains habitants ou qui posent des problèmes d'animation des réunions.

¹ : Rapport annuel 2015 de l'ONZUS http://www.onpv.fr/uploads/media_items/rapport-onpv-2015.original.pdf

² : Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, Art. 7-I



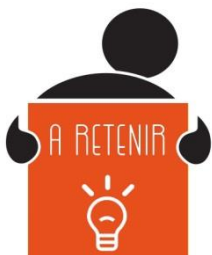
En Guyane, la réalité du plurilinguisme et des faibles niveaux de qualification d'une majorité d'habitants, oblige à aborder cette problématique sous plusieurs angles : tout d'abord en montrant que les actions de formation, d'apprentissage du français peuvent prendre appui sur des situations réelles en lien avec la participation des citoyens ; puis que les méthodes et démarches développées dans les formations de base peuvent être transposées et utilisées pour une meilleure animation des réunions participatives.

Ainsi l'action conduite en matière de lutte contre l'illettrisme pourrait contribuer à soutenir la mise en place des conseils citoyens, comme elle pourrait aussi s'intégrer plus fortement dans les politiques de développement économique et de l'emploi ainsi que de cohésion sociale.

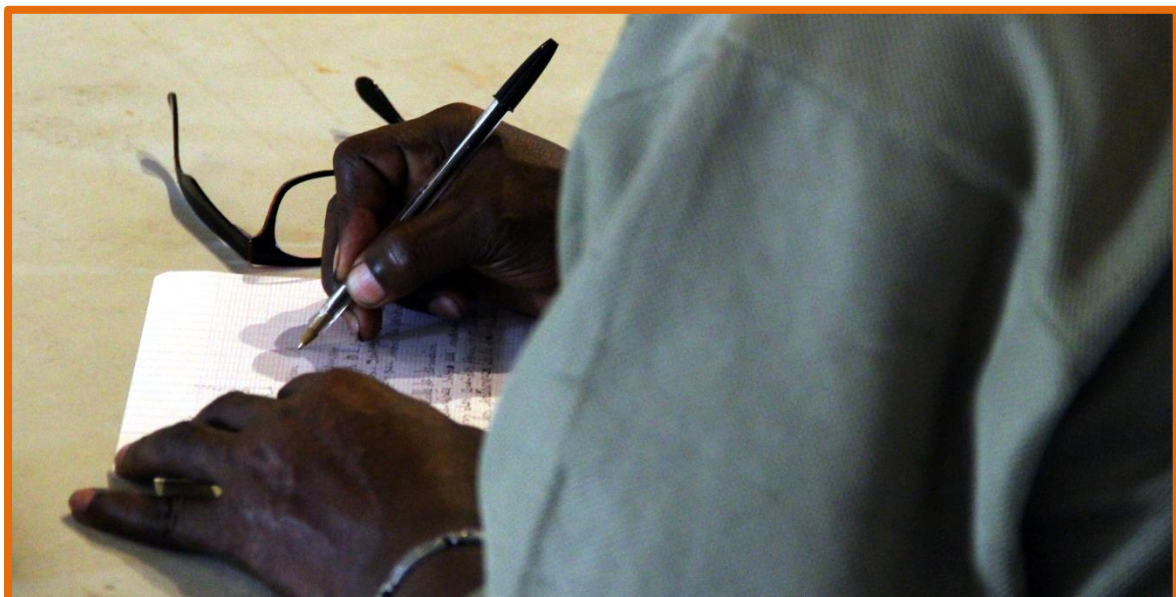
De plus, le traitement transversal de ces thématiques d'intervention pourrait aider à réunir de meilleures conditions de réalisations des actions de terrain, notamment en palliant des difficultés institutionnelles telles que l'inconstance des financements publics qui entraîne un fractionnement de l'action locale.



Selon les témoignages recueillis, l'insuffisance de l'action publique peut avoir pour conséquence une forme de renoncement au vivre ensemble car elle favorise l'émergence d'une sociabilité organisée parfois uniquement autour du fait religieux.



Une meilleure coordination des politiques permettrait de déployer et de rendre accessibles à tous et tout au long de la vie, des activités de maintien et d'entretien des compétences de base qui s'ancreraient dans la vie sociale des quartiers. A travers ces activités, le recours à l'écrit et l'emploi de la langue française contribueraient à créer du lien social, à développer l'esprit d'initiative, à favoriser l'exercice des droits et des devoirs.



7

Remerciements

Ont contribué à la rédaction de ce guide :

Florence Foury, Chargée de mission régionale de l'ANLCI et responsable de Kaleda – Mission régionale "Alphabétisation et lutte contre l'illettrisme" de Guyane, pour l'Association de Formations et d'Actions Sociales Martinique Guyane – AFASMG

Aurélie Michaut, Chargée de projet de Kaleda – Mission régionale "Alphabétisation et lutte contre l'illettrisme" de Guyane

Merci également pour leurs témoignages précieux à :

Laure Barnouin, Coordinatrice pédagogique de l'Association pour l'Education Cognitive et le Développement – AECD Guyane

Erika Bélanger, Coordinatrice pédagogique du Greta Ouest

Christelle Lepelletier, Chargée de mission du Contrat de ville de Kourou

Roberto Reddy, Animateur au Centre régional de Kaleda – Mission régionale "Alphabétisation et lutte contre l'illettrisme" de Guyane

Hendrick Sommer, Formateur de l'Institut de Formation de Saint Laurent - IFSL

Denis Souillard, Directeur du Centre de Ressources "Politiques de la Ville" de Guyane

Virginie Vallée, Directrice de l'Alliance Française de Cayenne

Mama Yufon, Formateur de l'Alliance Française de Cayenne

Crédits photos : ©Kaleda-CFAES 2011 & 2013



Documents annexes

- **Annexe 1** : Présentation de la Guyane
- **Annexe 2** : Bibliographie sélective sur la citoyenneté et la lutte contre l'illettrisme
- **Annexe 3** : Retour d'expérimentations par les équipes du Centre ressources « Illettrisme »
- **Annexe 4** : Exemple d'animation d'atelier pour les conseils citoyens
- **Annexe 5** : Extraits du Cadre de Référence Européen consacré aux « *Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie* »

Annexe 1 : Présentation de la Guyane



Quelques repères

Sources : INSEE et ONZUS

- **Une forte croissance démographique** qui conduira à l'horizon 2040 à un doublement de la population : 244 000 habitants en 2013, plus d'un demi-million en 2040⁶. La population se concentre sur le littoral.
- **Plus du tiers des habitants est d'origine étrangère**⁷, majoritairement en provenance du Surinam, du Brésil et d'Haïti. Le français n'est pas la langue de communication principale.
- **40% des habitants connaissent des difficultés graves ou importantes vis à vis des fondamentaux de l'écrit.**
- **Une population jeune et peu qualifiée** : un jeune sortant du système scolaire sur deux quitte l'école sans diplôme. Le taux de sorties précoces est ainsi de 54 % (contre 18 % France entière). 48 % des jeunes de 18 à 25 ans ne sont pas insérés en 2009. Ils sont ni en emploi, ni étudiant, ni en formation. C'est la part la plus élevée de France. L'écart avec la France métropolitaine est de 29 points.
- **La moitié de la population vit dans des territoires de la politique de la ville** : 32 quartiers prioritaires et 120 000 habitants⁸.

⁶ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1292564>

⁷ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908375>

⁸ Rapport annuel 2015 de l'ONZUS http://www.onpv.fr/uploads/media_items/rapport-onpv-2015.original.pdf

Annexe 2 : Bibliographie sélective sur la citoyenneté et la lutte contre l'illettrisme

	Titre	Auteur	Editeur	Année
Ouvrages	Accès aux savoirs et vie dans la cité / lien social et intégration locale	Ouvrage collectif	Initiales en Champagne Ardenne	2003
	Citoyenneté et démocratie Piliers de l'alphabétisation	Journal de l'Alpha n°191	Lire et Ecrire Communauté française a.s.b.l	2013
	Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires	Marie-Hélène Bacqué et Mohammed Mechmache	les éditions du CGET	2013
	Les enjeux civiques des formations de base	Mireille Berbesson et Claude Coquelle	Ibis Rouge Editions	2004
	Les intelligences citoyennes	Majo Hansotte	De Boeck	2005
	L'éducation à la citoyenneté mondiale	Ouvrage collectif	DVV International	2015
	Culture et Citoyenneté	Ouvrage collectif	Ministère de communauté française Wallonie-Bruxelles	2004
	Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes	Marion Carrel, Catherine Neveu	Karthala	2014
Articles	L'éducation à la citoyenneté et l'école en Europe entre histoires singulières et avenir partagé	François Audigier	Université de Genève	2000
	La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne	Marion Carrel	http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2013-5-page-144.htm	2013
	Compte rendu de lecture du livre "Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes"	Jean-François Blanchard	https://lectures.revues.org	2014
	Ethnographie de la participation	Daniel Cefaï avec Marion Carrel, Julien Talpin, Nina Eliasoph, Paul Lichterman	http://www.cairn.info/revue-participations-2012-3-page-7.htm	2012
	Compétence dans les langues officielles et participation civique des immigrants	Monica Boyd	canada.metropolis.net/	2009

Annexe 3 : Retour d'expérimentations par les équipes du C.R.I.

Modules « faire émerger des propositions sur la vie de la cité »

KOUROU

A Kourou, Aurélie Michaut a conçu et animé les séquences pédagogiques présentées dans ce kit entre 2011 et 2013.

Elle a formalisé les scénarii pédagogiques en développant une fiche de tâche par séance de travail et en joignant les supports. Il est apparu très clairement que les thèmes touchant au cadre de vie et au vivre ensemble intéressaient beaucoup les participants qui souhaitaient souvent approfondir les notions évoquées en formation et se révélaient très demandeurs d'informations.

Les séquences débouchant systématiquement sur des productions, on a pu constater que les participants avaient des avis sur les problématiques de leur ville et étaient particulièrement partants pour faire des recherches et élaborer des propositions.

Durant la formalisation des séquences, une démarche systématique de travail a été mise en lumière, composée de six étapes :

1	Apport d'éléments indispensables aux participants pour comprendre le thème qui sera abordé et pour bâtir leur réflexion. Le contenu de cette étape varie selon les participants, leur niveau de maîtrise des savoirs de bases ou leurs compétences linguistiques.
2	Avec l'apport d'information fait dans l'étape précédente, les participants sont invités à observer, décrire et analyser leur environnement (physique, institutionnel, économique, selon le thème).
3	A partir du recueil de données de l'étape 2, un diagnostic est posé sur la problématique traitée, le plus souvent sous la forme « points forts / points faibles ».
4	Etape d' ouverture de la thématique . Les participants sont amenés à découvrir des projets, des initiatives, des environnements d'autres régions ou pays et à les discuter. Cette étape peut se prolonger par des recherches internet, des enquêtes, ou des témoignages d'expériences vécues par des membres du groupe dans d'autres pays. Cette phase permet d'accroître la curiosité et de stimuler la réflexion.
5	A partir des synthèses des étapes 3 et 4, les participants élaborent et discutent des propositions pour trouver des solutions aux problématiques évoquées ou se mettre en situation en rapport avec le thème traité.
6	Enfin les participants doivent faire une production finale exposant les résultats de leurs travaux et présenter cette production à des tiers. Cette phase finale permet de <u>valoriser les connaissances et les compétences des usagers et leur apporte une reconnaissance</u> de leurs compétences sociales et civiques.

A la suite de ce travail, il paraissait intéressant d'essayer de dérouler ces séquences dans des environnements différents avec d'autres publics et de voir comment d'autres formateurs se les appropriaient.

Saint-Laurent-du-Maroni

A l'Institut de Formation de Saint Laurent du Maroni, Hendrick Sommer a expérimenté le module 3 sur l'organisation des communes avec un groupe de personnes en alphabétisation et peu francophone.

Pour faciliter le travail, Hendrick a donné les informations principales en bushitongo, la langue de communication de l'ouest guyanais, et ainsi, a pu concentrer le travail d'apprentissage sur des compétences de repérage dans l'espace et de lecture de plan.

A partir d'un planisphère, il a demandé aux apprenants de situer leur région, dans ce cas la Guyane, et à partir de la Guyane, recherche des communes situées en Guyane.



Ce travail a permis d'introduire les notions de pays, de régions, de territoire, de commune ainsi que la notion de limites administratives des territoires.

Ce travail n'avait pas été fait par Aurélie avec son groupe de Kourou car ces notions étaient déjà acquises par les participants. On voit ici qu'il ne faut pas hésiter à travailler des notions qui peuvent sembler évidentes pour les formateurs mais sans lesquels les apprenants rencontreront des difficultés à donner du sens au contenu du module.



A la suite de cette première séquence et pour aborder l'organisation de la commune et travailler la communication orale, Hendrick a proposé à ces stagiaires une mise en situation.

Il s'agissait de se préparer à une communication téléphonique avec les services des mairies pour s'informer sur le nombre d'habitants dans la commune. Ce travail a nécessité l'apprentissage de l'utilisation de l'annuaire pour rechercher les numéros de chaque commune, la préparation de l'entretien téléphonique (se présenter, dire pourquoi on appelle et demande le renseignement recherché puis remercier, etc).



La séquence s'est conclue par l'appel aux mairies. Cet exemple met bien en lumière comment le travail sur une compétence civique (connaître le fonctionnement d'une mairie) mobilise les savoirs de base et les compétences linguistiques.

Cayenne

A Cayenne, Mama Yufon est formateur à l'Alliance Française. Il anime des formations en français langue étrangère. Il a travaillé le module 2 sur l'amélioration du cadre vie avec un groupe de personnes de niveau intermédiaire à l'oral et à l'écrit en français.



Il a commencé à aborder la question de la vie urbaine, tout d'abord avec la notion des espaces publics et de ce que cela implique d'"habiter en ville". En effet une majorité de participants du groupe venait de zones très rurales pour s'installer en ville.

Il a ensuite travaillé sur l'histoire de la commune, l'architecture, les services de proximité et les espaces de loisirs. Il a invité ses stagiaires à **identifier des services de proximité et de loisirs dans leur quartier et sur le parcours entre leur domicile et l'Alliance française**. Cela lui a permis de donner des informations sur les champs de compétences et l'utilité des services publics et des administrations.

En traitant ce thème, Mama a constaté que certains participants connaissaient déjà bien la question, qu'ils suivaient l'actualité et étaient informés sur le rôle de la mairie, par exemple. Il y a eu beaucoup d'échanges d'informations entre les stagiaires eux-mêmes.

Il a organisé un rallye dans Cayenne durant lequel les stagiaires devaient trouver les différentes administrations et les lieux publics, ce qui lui a permis de travailler la géographie et la lecture de plan.

Ensuite, il a développé le thème du cadre de vie, notamment sous l'angle des relations de voisinage.

Enfin il a travaillé sur la rédaction d'une production écrite sur le thème : comment rendre ma ville ou mon quartier idéal, quelles propositions ? Il était très intéressant de voir que là encore ils partaient de leurs expériences, de leurs voyages pour proposer des solutions ou des innovations.

On voit dans cette séquence que Mama s'attache à faire émerger les connaissances et à valoriser les compétences des participants et ancre son contenu de formation dans le terreau de l'expérience des apprenants.

Grâce à cette approche, cette séquence a débouché sur des productions riches et intéressantes.

On peut noter aussi que **les participants ont fait appel à leurs expériences antérieures dans lesquelles ils avaient exercé leurs compétences sociales et civiques en mobilisant toutes leurs capacités à apprendre à apprendre.** »

Annexe 4 : Exemple d'animation d'atelier pour les conseils citoyens

Atelier propreté, environnement et espaces verts

L'objectif de cet atelier est de faire des propositions d'action pour améliorer l'environnement, la propreté et les espaces verts du quartier.

Consigne d'animation :

On imagine que la Mairie de Cayenne organise un concours du quartier le plus agréable. Vous avez très envie de gagner...

Quels sont vos atouts pour remporter le concours ?



Consigne d'animation du débat :

a. Environnement, propreté :

Sur l'environnement de votre quartier (qualité de l'air, le bruit, la qualité des plans d'eau...) et la propreté, quelle note vous donneriez à votre quartier ? Pourquoi cette note ? Est-ce qu'il y a des problèmes de propreté dans le quartier ? Où ? Peut-on les situer sur la carte ? De quelle nature ? Est-ce que c'est sale tous les jours ou juste de temps en temps ? Si on doit voir votre quartier propre, il faut venir quand ? Quelles sont les solutions ? Que peut-on imaginer comme solution ? Qui peut participer à l'amélioration de la propreté ? Comment les habitants peuvent participer à la propreté du quartier ? Comment la Mairie ou des associations peuvent participer ?

b. Espaces verts :

Un espace vert c'est un lieu où on retrouve du végétal : gazon, potager, fleurs, arbres et buissons... On les trouve plutôt dans les espaces publics, c'est-à-dire des endroits accessibles à tout le monde. Mais ça peut aussi être des fleurs et des plantes sur un balcon, dans un jardin privé qui donne sur la rue. Est-ce qu'il y a des espaces verts publics dans votre quartier ? Où ? Est-ce que vous trouvez ça beau ? Utile ? A quoi ils servent ? A faire beau, à nourrir les gens, à faire de l'ombre, à se promener ou se détendre, à rien (friche végétale) ? Qu'est-ce qu'il faudrait faire pour les améliorer ? Est-ce qu'ils sont bien entretenus ? Qui les entretient ? Pensez-vous qu'il faudrait aménager d'autres espaces verts ? Où ? Pour faire quoi ? Comment les habitants peuvent participer à améliorer la qualité des espaces verts dans le quartier ? Comment encourager les habitants à fleurir leur balcon ou leur jardin ?

Annexe 5 : Extraits du Cadre de Référence Européen consacré aux « Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie »

6. Compétences sociales et civiques

Celles-ci comprennent les compétences personnelles, interpersonnelles et interculturelles, et couvrent toutes les formes de comportement devant être maîtrisées par un individu pour pouvoir participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle, notamment dans des sociétés de plus en plus diversifiées, et pour résoudre d'éventuels conflits.

Les compétences civiques permettent à l'individu de participer pleinement à la vie civique grâce à la connaissance des notions et structures sociales et politiques et à une participation civique active et démocratique.

Compétence sociale

Connaissances, aptitudes et attitudes essentielles correspondant à cette compétence



La compétence sociale est liée au bien-être personnel et collectif qui exige de comprendre comment les individus peuvent s'assurer un état optimum de santé physique et mentale, y compris en tant que richesse pour soi et sa famille, ainsi que pour son environnement social immédiat, et de savoir comment un mode de vie sain peut y contribuer.

Pour réussir une participation interpersonnelle et sociale, il est essentiel de comprendre les codes de conduite et les usages généralement acceptés dans différentes sociétés et divers environnements (par exemple, au travail).

Il est également fondamental de connaître les notions fondamentales d'individu, de groupe, d'organisation du travail, d'égalité entre les hommes et les femmes et de non-discrimination, de société et de culture. Il importe de comprendre les dimensions multiculturelles et socio-économiques des sociétés européennes et la manière dont l'identité culturelle nationale interagit avec l'identité européenne.



Les aptitudes à la base de ces compétences comprennent l'aptitude à communiquer de manière constructive dans différents contextes, à faire preuve de tolérance, à exprimer et comprendre des points de vue différents, à négocier en inspirant confiance et à susciter l'empathie.

L'individu devrait être capable de gérer le stress et la frustration et de les exprimer de manière constructive, et aussi d'établir une distinction entre les sphères professionnelles et privées.



Les compétences sont fondées sur une attitude de collaboration, la confiance en soi et l'intégrité. Les individus devraient avoir de l'intérêt pour les développements socio-économiques et la communication interculturelle, et devraient valoriser la diversité et le respect des autres, et être aussi prêts à la fois à vaincre les préjugés et à accepter des compromis.

Compétence civique

Connaissances, aptitudes et attitudes essentielles correspondant à cette compétence



Les compétences civiques ont pour fondement la connaissance des notions de démocratie, de justice, d'égalité, de citoyenneté et de droits civils, de leur formulation dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et dans des déclarations internationales, et de leur mode d'application par diverses institutions aux niveaux local, régional, national, européen et international.

Parmi ces compétences figurent la connaissance des phénomènes contemporains ainsi que des principaux événements et des principales tendances de l'histoire nationale, européenne et mondiale. En outre, une prise de conscience des buts, valeurs et orientations des mouvements sociaux et politiques devrait être favorisée.

La connaissance du processus d'intégration européenne ainsi que des structures, des principaux objectifs et des valeurs de l'Union européenne est également essentielle, et il convient de sensibiliser les personnes à la diversité et aux identités culturelles en Europe.



Les aptitudes aux compétences civiques tiennent à l'aptitude à s'engager concrètement avec d'autres dans le domaine public, faire preuve de solidarité et d'intérêt pour la recherche de solutions à des problèmes touchant une communauté locale ou élargie.

Elles impliquent une réflexion critique et créative et la participation constructive à des activités locales ou de proximité, ainsi qu'à la prise de décision à tous les échelons, local, national et européen, par une participation aux élections notamment.



Une attitude positive repose sur le respect absolu des droits de l'homme, y compris du principe d'égalité comme base de la démocratie, sur l'appréciation et la compréhension des différences entre les systèmes de valeur des diverses religions ou de groupes ethniques.

Il faut pour cela manifester un sentiment d'appartenance à une localité, un pays, à l'Union européenne, à l'Europe en général et au monde, ainsi que la volonté de participer à la prise de décision démocratique à tous les niveaux. Cela suppose en outre de témoigner d'un sens des responsabilités et de démontrer que l'on comprend et que l'on respecte les valeurs communes qui sont nécessaires à la cohésion d'une collectivité, comme le respect des principes démocratiques.

Une participation constructive suppose aussi l'engagement dans des activités civiques, le soutien à la diversité et à la cohésion sociales et au développement durable, et une propension à respecter les valeurs et la vie privée des autres.

© Communautés européennes, 2007

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Un cadre de référence européen.

Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes. 2007.

http://www.ac-rouen.fr/medias/fichier/keycomp-fr_1325755703492.pdf



Retrouvez la version interactive de ce kit avec la liste complète des annexes sur le portail www.anlci.gouv.fr.

Pour chaque région, un onglet « Forum Permanent des Pratiques » vous propose de retrouver toutes les grandes phases de ce programme de diffusion des bonnes pratiques et tous les documents clés qui y sont associés.

Les ressources sont également accessibles à partir de la médiathèque du site de l'ANLCI, ou sur demande auprès de l'ANLCI – 04 37 37 16 80.

www.anlci.gouv.fr



UNION EUROPEENNE

Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

